



Gestion des risques électoraux dans la région du G5 Sahel

Guide sur les facteurs externes



Gestion des risques électoraux dans la région du G5 Sahel

Guide sur les facteurs externes

Sead Alihodzic, Maurice Mboula Jean-Claude Didier Enguélégué,
Idayat Hassan et Robin Watts

© 2020 Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseil d'administration ou des membres du conseil.



La version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL) – Creative Commons Attribution–NonCommercial–ShareAlike 3.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>>.

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Téléphone : +46 8 698 37 00
Courriel : info@idea.int
Site Internet : <<http://www.idea.int>>

Traduction : Strategic Agenda
Éditeur: Anne Marsaleix
DOI : <<https://doi.org/10.31752/idea.2020.39>>

ISBN: 978-91-7671-325-9 (PDF)

Créé avec Booktype: <<https://www.booktype.pro>>

Table des matières

Introduction	5
1. Évolution des dynamiques de pouvoir	8
2. Acteurs armés non étatiques	11
3. Criminalité organisée	15
4. Situation socioéconomique	18
5. Violations des droits humains	21
6. Exclusion sociale et politique	25
7. Agriculteurs, éleveurs et changement climatique	28
Bibliographie	31
À propos des auteurs	41
À propos d'IDEA International	42

Introduction

Les pays du G5 Sahel – Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad – sont confrontés à une insécurité croissante qui vient s'ajouter aux problèmes de développement qu'ils connaissent habituellement. Les principaux défis en matière de sécurité portent sur le terrorisme, la criminalité transnationale organisée ainsi que la résurgence des rébellions armées et des conflits intercommunautaires. La propagation de la pandémie de COVID-19 dans les pays du G5 Sahel amplifie les effets cumulés de ces défis et laisse présager de graves risques d'infections intracommunautaires et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. La surveillance COVID-19 par le Centre africain de prévention et de contrôle des maladies (CDC), mise à jour le 19 avril 2020, a signalé 565 cas au Burkina Faso, 639 au Niger, 216 au Mali, 30 au Tchad et 7 en Mauritanie (CDC 2020). Cette situation prend une dimension particulière dans le contexte préélectoral où se trouvent la plupart de ces États. À l'approche d'importantes échéances dans ces pays en 2020 et 2021, les décideurs politiques nationaux et la communauté internationale consacrent de plus en plus d'énergie à la conception de stratégies de prévention et d'atténuation des risques de violence électorale dans ces contextes spécifiques. Une étude indépendante réalisée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), présentée au Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 2019, a recommandé à l'UNOWAS et aux partenaires internationaux d'intensifier leurs efforts pour prévenir et atténuer les tensions liées aux élections dans les États du G5 Sahel (Conseil de sécurité des Nations Unies 2019 ; UNOWAS 2017). L'International Crisis Group (ICG) a appelé l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) à accorder la priorité à l'organisation d'élections sincères, libres et transparentes dans les pays du G5 Sahel en 2020, en particulier au Burkina Faso, qui est devenu le nouvel épice de la violence terroriste dans la région (ICG 2020b ; ICG 2020c).

D'ici la fin 2020, le Burkina Faso et le Niger auront organisé des élections présidentielles et législatives. Le Burkina Faso doit en outre organiser à la même période un scrutin référendaire portant sur une nouvelle constitution et, en 2021, des élections municipales. Le Mali a convoqué des élections législatives dont le premier tour s'est tenu le 29 mars 2020 et le second le 19 avril 2020. Enfin, le Tchad organisera des élections législatives en décembre 2020 et un scrutin présidentiel début 2021. Les Mauritaniens, qui ont élu leur président en 2019, ne devraient pas retourner aux urnes avant les prochaines élections municipales et législatives prévues en 2023. Néanmoins, s'il est entendu que les élections procèdent d'une nécessité démocratique, elles constituent toujours des moments critiques pour des régimes politiques fragiles comme ceux de l'Afrique en général et des États du Sahel en particulier. Les élections dans la région du G5 Sahel sont souvent un catalyseur ou un accélérateur de violences, sans être leur cause première (UNOWAS 2017). Elles peuvent aggraver des tensions profondément enracinées dans la société, enflammer les débats politiques et agiter

des antagonismes préexistants, en particulier lorsqu'elles ne sont pas considérées comme libres et équitables (ONU-Ghana 2019 ; Gorman 2019).

Le présent Guide a été élaboré dans le cadre du Projet de soutien à la Diplomatie préventive structurelle dans les domaines de la gouvernance démocratique en Afrique, financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCO) du Royaume-Uni et mis en œuvre par IDEA International avec le Département des Affaires politiques de la Commission de l'Union africaine¹. Il se focalise sur une vue d'ensemble des facteurs de risque externes (exogènes) aux processus électoraux qui pourraient menacer l'intégrité et la sécurité des élections dans les États du G5 Sahel en 2020 et 2021. Ce Guide s'inspire de la méthodologie utilisée par IDEA International dans sa publication *Electoral Risk Management Tool: External Factors' Guide* (Outil de gestion des risques électoraux – Guide sur les facteurs externes, Alihodzic et Uribe Bircher 2018), qui donne un aperçu de dix groupes de facteurs de risque contextuels qui peuvent déclencher ou contribuer à déclencher des violences liées aux élections dans le monde.

Ce guide, adapté au contexte du G5 Sahel, en retient sept² :

- l'évolution des dynamiques de pouvoir ;
- les acteurs armés non étatiques ;
- la criminalité organisée ;
- les conditions socioéconomiques ;
- les violations des droits humains ;
- l'exclusion sociale et politique ;
- les agriculteurs, les éleveurs et le changement climatique.

Chacun des sept facteurs externes de risque ainsi identifié est présenté selon quatre approches :

1. **Introduction** : cette partie donne une définition et une explication générales du contexte relatif à un facteur donné.
2. **Cas empiriques** : cette partie donne des exemples d'États et de contextes électoraux particuliers dans lesquels un facteur donné a été identifié comme ayant déclenché ou contribué à déclencher des violences liées aux élections.
3. **Indicateurs observables** : cette partie signale les propriétés observables des différents facteurs.
4. **Méthodes de collecte et d'analyse des données** : cette partie propose des sources de données, des techniques de collecte et des méthodes d'analyse.

Complétant le *Guide to Risk Factors for Elections in the G5 Sahel Region: Factors Internal to the Electoral Process* (Gestion des risques électoraux dans la région du G5 Sahel : Guide sur les facteurs interne) (Alihodzic, Enguélégué et Hassan 2020), le présent Guide aidera les utilisateurs à se retrouver dans les nombreux points de vigilance qui peuvent être utiles pour identifier les risques de violence liée aux élections dans n'importe quel contexte électoral³.

Notes

1. Ce guide répond à une demande formulée par le Secrétariat permanent du G5 Sahel et par les États de la région lors de la Mission prospective conjointe déployée par IDEA International et par le Département des Affaires politiques de la Commission de l'UA à Ouagadougou du 13 au 17 septembre 2019, avec le soutien du FCO du Royaume-Uni.
2. La liste des facteurs telle que présentée dans ce Guide n'est pas exhaustive. Le recours au logiciel ERMTTool (Outil de gestion des risques électoraux) d'IDEA International permet de modifier la liste existante en renommant, en supprimant ou en ajoutant de nouveaux facteurs de risque accompagnés de leur description.
3. Le Système d'information géographique (SIG) d'ERMTTool permet également à l'utilisateur de collecter et de traiter des données, comme indiqué dans les parties portant sur les indicateurs observables et les méthodes de collecte et d'analyse de données de la présente publication.

1. Évolution des dynamiques de pouvoir

Introduction

Tout changement dans les dynamiques politiques est susceptible d'affecter les processus électoraux en particulier du fait de son impact sur les campagnes électorales à venir, les opérations électorales, l'annonce des résultats et le contentieux électoral. Ces dix dernières années, la politique dans les États du Sahel a connu des fluctuations spectaculaires entre reculs et avancées démocratiques. C'est ainsi que le Mali, qui s'était illustré par son expérience de démocratisation née de la vague des Conférences nationales des années 1990, a connu un revers politique en 2012 sous forme de coup d'État militaire. Le Burkina Faso, qui était resté en dehors de cette vague, a vu sa mutation politique s'amorcer à travers l'insurrection politique des 30 et 31 octobre 2014, suivie d'une tentative manquée de coup d'État. En raison de ces soubresauts, le Mali et le Burkina Faso se sont engagés dans un processus de reconstruction de la gouvernance démocratique dans un contexte de crise sécuritaire exacerbée. La Mauritanie a dû attendre l'élection présidentielle de 2019 pour connaître sa première transition démocratique du pouvoir depuis son indépendance en 1960 (BBC News 2019a). Au Niger, on s'achemine vers une alternance politique liée au fait que, conformément à la Constitution, le président Mahamadou Issoufou, qui exerce actuellement son second mandat, ne pourra pas présenter sa candidature à la prochaine présidentielle. Le premier tour, couplé aux législatives, est prévu pour le 27 décembre 2020, et le second tour pour le 21 février 2021. Ce qui devrait donner lieu à une compétition électorale très ouverte pour sa succession (ICG 2020a). Les échéances électorales à venir dans chacun de ces États constituent donc un test décisif pour mesurer l'état de la consolidation démocratique dans la région, dans un contexte d'urgence sécuritaire, humanitaire et sanitaire. Chacune d'entre elles pouvant être un moment déterminant pour la construction de l'État ou une source potentielle de conflit avec des conséquences sur l'unité politique, la capacité de résistance et la stabilité régionale (Nations Unies 2019 ; Lewis 2019 ; Gorman 2019).

Cas empiriques

Burkina Faso : élections présidentielles, législatives et municipales de 2015

Suite au renversement du président burkinabé Blaise Compaoré en 2014, le gouvernement de transition mis en place le 23 novembre 2014 a conduit le Burkina Faso à l'élection présidentielle couplée avec les législatives du 29 novembre 2015. La présidentielle a été remportée par Roch Marc Kaboré, dont le parti Mouvement des peuples pour le progrès (PMP) a également remporté les législatives, ainsi que les élections municipales du 22 mai

2015, avec 11 208 conseillers municipaux élus sur près de 20 000 sièges. Cependant, dans plusieurs régions du pays, les divergences politiques au sein du parti présidentiel se sont transformées en rivalités ethniques autour du choix du maire, ce qui a entraîné des affrontements entre militants du parti qui ont fait trois morts et de nombreuses personnes blessées à Karangasso et Kantchari (Département d'État américain 2017). Tout juste élu au niveau national en novembre 2015, le PMP était réticent à l'idée de réprimer ses propres partisans et n'a donc pas réussi à empêcher les violences (Alihodzic, Matatu et Raffoul 2019). De façon générale, le PMP manquait des mécanismes nécessaires à la promotion d'une culture de dialogue entre les partis politiques et a vu son autorité publique s'affaiblir en raison d'un contexte politique instable ces cinq dernières années. Cet affaiblissement de l'autorité de l'État a favorisé l'émergence d'acteurs non conventionnels, notamment les milices d'autodéfense ethniques et les groupes de chasseurs traditionnels revendiquant le droit d'exercer la violence et d'influencer le vote. En raison des flambées de violence lors du scrutin de 2016 et lors de la mise en place des autorités locales, les élections ont dû être organisées à nouveau en 2017 dans 19 communes (IFES 2017).

Mali : élections communales de 2016

Après quatre reports successifs, les élections communales du 20 novembre 2016 ont été les toutes premières tenues au Mali depuis l'Accord de paix d'Alger de 2015, qui a mis fin au conflit entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). La CMA a été la principale coalition à se battre pour un État indépendant dans la partie nord du pays depuis 2012. Elle n'était pas favorable à la tenue de ces élections qui selon elle, constituaient une violation de l'Accord de paix¹. Il n'y a donc pas eu d'élections dans les fiefs de la CMA que sont les trois régions de Kidal, Ménaka et Taoudéni. Au total, seules 688 des 703 communes pouvaient voter. Les quinze communes restantes ayant été exclues d'office pour des raisons de sécurité. Les régions les plus affectées étaient celles de Tombouctou, où 22 communes n'ont pas pu voter, et dans la région de Mopti, où 16 n'ont pas pu voter. Sur fond de faible participation, le scrutin s'est soldé par la mort de cinq militaires et d'une personne civile. Un candidat a été enlevé et les cinq militaires ont été tués alors qu'ils transportaient des urnes électorales dans les régions du centre. De nombreux cas d'intimidation des électeurs et d'incendie de matériel électoral ont également été signalés (Tobie *et al.* 2016 ; Marending *et al.* 2018).

Indicateurs observables

1. La mesure dans laquelle la faiblesse d'un cadre transitoire – tel qu'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), un accord de paix ou une nouvelle constitution – modifie le pouvoir relatif des acteurs politiques clés.
2. Le niveau de soutien ou de ressentiment de la population à l'égard d'une décision ou d'un acteur politique.
3. L'existence et l'efficacité de mécanismes visant à promouvoir une culture de dialogue entre les partis politiques.
4. Le degré de liberté des médias.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Effectuez un examen approfondi et analysez les effets, sur la constitution et d'autres cadres juridiques pertinents, des mécanismes de justice transitionnelle, des processus

de DDR ou des accords de paix de façon générale. Observez toute tendance du processus de DDR à la rechute ou au retournement. Cartographiez les régions critiques.

- Examinez la qualité des mécanismes de résolution des différends au sein des partis politiques et entre eux. Mesurez et comparez les succès obtenus dans la conclusion et le respect des accords à l'intérieur des partis politiques et entre eux. Produisez des cartes de risques et des graphiques pour illustrer les tendances.
- Recueillez des données sur le degré de soutien des décisions politiques ou sur le ressentiment des groupes de la société civile à leur égard. Cartographiez l'intensité des manifestations et placez des marqueurs statiques aux endroits où ces événements se produisent. Créez des graphiques pour montrer les tendances.
- Enquêtez sur les liens entre l'armée et certains groupes politiques. Cartographiez-les et placez des repères.
- Collectez des données sur le nombre d'incidents portant atteinte à la liberté de la presse, notamment les cas de harcèlement et d'attaques visant des journalistes, et sur les poursuites engagées. Cartographiez et montrez les données sous forme de graphiques, particulièrement pour les régions à haut risque, les victimes et les auteurs.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

Notes

1. Elle dénonce notamment l'absence de prise en compte par le gouvernement de certains aspects politiques inscrits dans l'Accord, à savoir l'opérationnalisation des Autorités intérimaires, l'organisation du retour des personnes réfugiées/déplacées, la révision des listes électorales, et la révision de la Loi portant libre administration et du Code des Collectivités territoriales et bien d'autres aspects y afférents.

2. Acteurs armés non étatiques

Introduction

À l'échelle nationale et internationale, parler de la région du Sahel revient souvent à se focaliser sur l'insécurité et la prolifération d'acteurs armés non étatiques qui ont profité de la faiblesse et/ou de l'absence de l'État pour étendre leur contrôle sur des pans entiers des territoires et sur leurs populations. Inéluctablement, cela va affecter différents éléments du cycle électoral lors des scrutins à venir dans ces États : le découpage des circonscriptions électorales, l'inscription sur les listes électorales, la capacité des candidats à faire librement campagne, l'éducation civique et la formation des électeurs et observateurs locaux, la sécurité des opérations électorales le jour du scrutin, l'annonce et la vérification des résultats, et enfin le contentieux électoral. On comprend ainsi que le chef de l'UNOWAS ait déclaré au Conseil de sécurité des Nations Unies en janvier 2020 que la montée des acteurs armés non étatiques représentait une menace « sans précédent » pour la crédibilité des processus électoraux dans les États du G5 Sahel, tandis que le Secrétaire général des Nations Unies a averti en septembre 2019 que « le risque de report de plusieurs scrutins dans les pays du Sahel en raison de la présence d'acteurs armés non étatiques est réel » (Devermont 2019). L'Alliance conjointe du G5 Sahel a été formée en 2014 par les dirigeants de la région dans le but de coordonner les efforts militaires de lutte contre le terrorisme et pour apporter un soutien au développement. Elle a été complétée en 2017 par l'Alliance Sahel (Devermont 2019). Cependant, l'efficacité de ces mécanismes régionaux face aux acteurs armés non étatiques s'est révélée limitée, en raison notamment de leurs restrictions opérationnelles et financières. Pour pallier ces défaillances, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est engagée à verser un milliard de dollars américains dans un plan de lutte contre le terrorisme pour la période 2020-2024 (CEDEAO 2019).

Il est particulièrement préoccupant de constater que les groupes extrémistes islamistes du Sahel, qui compteraient environ 4 000 combattants, ont pris pour cible les formes traditionnelles de l'autorité de l'État telles que les fonctionnaires, les forces de sécurité, les dispensaires et les écoles (Metsi Makhetha ; Siegle et Cook 2020). Ces groupes ont également perpétré des assassinats ciblés contre des chefs communautaires participant à des initiatives gouvernementales et ont mené des attaques visant des travailleurs humanitaires internationaux (Le Roux 2019 ; Conseil de sécurité des Nations Unies 2019). Cette stratégie, qui hypothèque les efforts de rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones concernées, a également un effet particulièrement néfaste sur les élections en les privant des ressources humaines indispensables à leur bonne organisation et à leur gestion. Enfin, il arrive

paradoxalement que les groupes armés non étatiques collaborent avec l'État pour l'organisation des élections.

Cas empiriques

Mali : élection présidentielle de 2018

La présence de groupes islamistes armés au Mali a eu une influence majeure sur l'élection présidentielle des 29 juillet et 12 août 2018. Un groupe terroriste lié à Al-Qaïda, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), a publié une déclaration en amont des élections avertissant la population de ne pas se rendre aux urnes, ce qui a contribué à réduire le taux de collecte des cartes électorales dans les bureaux de vote locaux (BBC News 2018 ; Marending, Chauzal et Gorman 2018). L'insécurité et les menaces de violence dans les régions du nord et du centre ont empêché l'ouverture de plus de 800 bureaux de vote, soit environ 3 % du nombre total (Radio France Internationale 2018 ; Freedom House 2019). Le jour du scrutin, des extrémistes ont incendié des bureaux de vote et du matériel électoral, tuant au moins trois agents électoraux, dont le président du bureau de vote de Tombouctou (Human Rights Watch 2019a). Les médias internationaux ont largement attribué la participation exceptionnellement faible – moins de 28 % – à la crainte de la violence (Diallo 2018 ; France24 2018). Au premier tour, le scrutin n'a pas pu avoir lieu dans plus de 871 bureaux de vote, dont plus de 700 dans la région de Mopti, les deux autres régions gravement touchées étant Ségou et Tombouctou. Au deuxième tour, 493 bureaux de vote, dont 444 dans la région de Mopti, n'ont pas pu ouvrir. Selon les chiffres officiels fournis par les autorités, 200 000 électeurs potentiels n'ont pu se rendre aux urnes pour le premier tour (Maïga et Maïga 2018). Enfin, et c'est assez curieux, on a pu observer une collaboration entre l'État et les groupes armés pour la bonne tenue de l'élection dans certaines circonscriptions électorales. Par exemple, un membre haut placé de la milice malienne Dan Na Ambassagou a déclaré que son groupe avait collaboré avec le gouvernement en l'aidant à sa demande à assurer la sécurité des bureaux de vote lors de l'élection présidentielle de 2018 : « Nous avons participé à la sécurisation de l'élection présidentielle, dans les cercles de Bandiagara, de Bankass, de Douentza et de Koro. Si les chasseurs n'avaient pas sécurisé les lieux, il n'y aurait pas eu de votes dans ces zones. Nous avons joué le rôle de l'État et avons protégé nos populations qui devaient se déplacer pour aller voter. [...] Les bureaux de vote étaient assez regroupés. C'était facile de s'en occuper, en mettant deux ou trois hommes devant. » (Le Cam 2019, traduction non officielle).

Burkina Faso, Tchad et Mali

L'insécurité a influencé les cycles électoraux dans les États du Sahel où les scrutins peinent de plus en plus à se tenir dans le respect des délais imposés par la constitution ou la législation. Concernant les échéances électorales de 2020, les acteurs électoraux du Burkina Faso craignent déjà que les conditions nécessaires ne soient pas réunies pour des élections inclusives, libres et équitables. Quant à savoir comment garantir ces conditions dans un environnement fragile et marqué par l'insécurité où une bonne partie du territoire national échappe au contrôle du gouvernement central, la question reste sans réponse. Nombre d'acteurs s'interrogent sur la pertinence du calendrier électoral du Burkina Faso en 2020. Pour ces acteurs, des élections organisées à la hâte sans régler les questions d'existence et de prolifération des acteurs armés non étatiques dans l'ensemble du pays peuvent se révéler techniquement désorganisées d'une part et déstabilisantes d'autre part (Brancati et Snyder 2012).

Le Tchad est également confronté à la perturbation de ses cycles électoraux en raison du manque de sécurité. Le gouvernement tchadien est menacé par le groupe rebelle de l'Union des forces de résistance (UFR), basé en Libye, dont l'avancée dans le nord du pays en février

2019 a été stoppée par des frappes aériennes françaises (ICG 2019). Les élections législatives tchadiennes prévues pour 2020 ont été reportées à plusieurs reprises par le gouvernement depuis 2015, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et de la menace terroriste dans tout le pays (ACLED 2019).

Au Mali, alors que le mandat des députés a échu en 2018, les élections législatives ont plusieurs fois été reportées en raison du niveau général d'insécurité dans le pays, en particulier dans le centre et dans le nord où les groupes armés non étatiques dominent (Daniel 2020). Ces élections, prévues par le calendrier constitutionnel en décembre 2018, n'ont pas pu se tenir pour des raisons sécuritaires. Ainsi, la Cour constitutionnelle a dû entériner une première prorogation du mandat des députés de six mois, puis une seconde jusqu'au 2 mai 2020. Les élections législatives se sont finalement tenues les 29 mars et 19 avril 2020.

Indicateurs observables

1. La présence d'acteurs armés non étatiques basés dans le pays ou infiltrant le pays depuis un État voisin, leur localisation actuelle et le nombre de cas d'ingérence de leur part.
2. L'existence et la localisation de territoires échappant au contrôle effectif du gouvernement central.
3. La situation sécuritaire dans les États limitrophes.
4. La couverture géographique du territoire national par les institutions de l'État (armée, police, gendarmerie, administration).
5. La capacité des agences du secteur de la sécurité (ASS) à sécuriser les frontières de l'État et à réprimer les activités illicites de contrebande.
6. Le degré de corruption au sein des forces armées et de sécurité.
7. La capacité des ASS à neutraliser efficacement les groupes armés non étatiques.
8. Le niveau de circulation des armes légères et de petit calibre et la facilité d'y accéder.
9. L'existence et le type de liens clandestins entre les institutions de l'État, les fonctionnaires ou les candidats politiques d'une part, et les acteurs armés non étatiques d'autre part.
10. Le nombre d'incidents impliquant des violences commises par des acteurs non étatiques.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Rassemblez des données historiques et à jour pertinentes sur la présence et les activités des acteurs armés non étatiques. Collectez statistiques, rapports, cartes et autres données pertinentes auprès des ASS et d'autres organisations disposant de connaissances et de données spécifiques sur la présence et les actions des acteurs armés non étatiques. Analysez les données historiques et comparez-les à la situation actuelle. Établissez des données cartographiques afin d'observer les tendances ; créez des cartes de risques géographiques en indiquant les régions où les groupes armés non étatiques opèrent. Utilisez des marqueurs statiques pour cartographier les incidents impliquant des groupes armés non étatiques.

- Procédez à un examen approfondi du cadre juridique du secteur de la sécurité, des ressources disponibles et de la qualité des programmes de formation afin de comprendre les capacités des ASS à engager et à neutraliser efficacement les acteurs armés non étatiques. Créez des cartes de risques géographiques qui distinguent les régions en fonction de la capacité des ASS à contrôler efficacement la situation.
- Collectez des données sur les incidents impliquant des acteurs armés non étatiques et sur le flux des armes légères et l'accès à celles-ci. Établissez des graphiques pour observer les tendances et les corrélations. Créez des cartes des risques et placez des marqueurs statiques, le cas échéant.
- Collectez les données sur le degré d'implication des hauts gradés de l'armée ou d'agents des services de sécurité dans des affaires de corruption.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

3. Criminalité organisée

Introduction

Le terrorisme et la violence intercommunautaire au Sahel entretiennent des liens étroits avec le crime organisé (Chambas 2020, p. 2). Les groupes armés dans la région du Sahel sont généralement financés par une série d'activités illicites, parmi lesquelles le trafic d'êtres humains, d'armes, et la fourniture illicite de drogues, de motos et de carburant, ainsi que l'orpaillage et le braconnage (Koné 2020 ; Assanvo *et al.* 2019 ; UNODC 2018). Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a, dans son rapport au Conseil de Sécurité, attiré l'attention sur le potentiel fortement déstabilisateur que représente la criminalité organisée pour les élections dans les pays de la sous-région (Chambas 2020, p. 4). L'argent issu de la criminalité organisée peut influencer le choix des candidats aux élections au sein des partis politiques, peser sur le déroulement des campagnes électorales, et orienter dans une large mesure le vote des électeurs, en particulier dans les zones rurales, ainsi que les femmes et les jeunes sans emploi. Cet argent peut également dévoyer l'annonce des résultats et les contentieux électoraux, contribuant ainsi à fragiliser davantage les configurations politiques précaires de ces États.

Cas empiriques

Mali : élections communales de 2009

Au Mali, les réseaux de trafic illicite liés à différents groupes ethniques ont contribué au financement de certains partis politiques lors des élections communales de 2009 (Briscoe et Goff 2016). Cela a été rendu possible par la faiblesse de la réglementation sur le financement privé des partis politiques et par l'absence totale de réglementation relative au financement des campagnes électorales. L'argent des groupes criminels a notamment servi à financer les campagnes des trois listes en concurrence dans le nord de l'État, qui représentaient respectivement les Touareg idnan, les Arabes kounta et les Arabes du Tilemsi. De nombreux observateurs ont également témoigné d'achats de voix, le jour même du scrutin (Briscoe et Goff 2016). D'aucuns estiment que les violences ayant précédé et suivi les élections communales de 2009 ont été alimentées par cet « argent sale » et ont préfiguré le déclenchement du conflit en 2012 (Briscoe 2014).

Burkina Faso, Mali, Niger

Les partenaires internationaux et les acteurs électoraux du Burkina Faso, du Mali et du Niger redoutent le rôle que pourrait jouer l'argent issu de la criminalité organisée dans la région

transfrontalière aux trois pays. Les réseaux criminels locaux, qui opèrent depuis longtemps dans la zone et contrôlent le commerce transsaharien, essaient en effet d'étendre leur influence aux institutions politiques légales en parrainant/finançant certains candidats aux élections locales à venir, mais également en pesant sur le contenu des programmes électoraux des partis politiques. Les tensions politiques qui en résultent alimentent les violences intercommunautaires. Cette situation fragilise plus encore la région des trois frontières, d'autant plus qu'elle est favorisée par l'ineffectivité des instances nationales de validation des candidatures, par la tribalisation du jeu politique local dans cette région, par la corruption de nombre d'agents du secteur de la sécurité ainsi que par la faiblesse des systèmes de justice pénale et de leur coopération au niveau sous-régional (Conseil de sécurité des Nations Unies 2019).

Indicateurs observables

1. L'existence de politiques et de mécanismes juridiques adéquats pour lutter contre la criminalité organisée dans le pays.
2. L'existence de mécanismes de redevabilité pour les actions du secteur de la sécurité.
3. La présence de groupes criminels organisés dans le pays, leur nombre et leur localisation.
4. La présence de groupes criminels organisés dans les États voisins, leur nombre et leur localisation.
5. L'existence et le type de liens clandestins entre les groupes criminels organisés, d'une part, et les institutions de l'État, notamment les ASS, les fonctionnaires et les candidats politiques, d'autre part.
6. Le nombre d'incidents violents liés à des acteurs du crime organisé.
7. Le nombre de cas recensés d'atteintes à l'intégrité des processus électoraux par des groupes criminels organisés.
8. La capacité des intérêts économiques des acteurs du crime organisé à influencer les programmes politiques.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Compilez les politiques et les instruments juridiques créés et analysez leur capacité à faire face au problème de la criminalité organisée dans le pays, ainsi que les mécanismes juridiques de redevabilité des forces de sécurité. Cartographiez les régions où les lois ne sont pas harmonisées ou mises en œuvre.
- Procédez à un examen approfondi des instruments juridiques relatifs aux sources de financement des partis politiques et des campagnes électorales.
- Rassemblez des données historiques et actuelles pertinentes sur la présence et les activités des acteurs de la criminalité organisée. Collectez statistiques, rapports, cartes et autres données pertinentes auprès des ASS et d'autres organisations disposant des connaissances spécifiques et des données sur la présence et les actions des entités de la criminalité organisée. Analysez les données historiques et comparez-les à la situation actuelle. Créez des données cartographiques pour observer les tendances et établissez des cartes de risques géographiques pour indiquer les régions où opèrent les acteurs de

la criminalité organisée. Utilisez des marqueurs statiques pour cartographier les incidents impliquant des groupes armés non étatiques.

- Procédez à un examen approfondi du cadre juridique du secteur de la sécurité, des ressources disponibles et de la qualité des programmes de formation afin de comprendre les capacités des ASS à engager et à neutraliser efficacement les acteurs de la criminalité organisée. Créez des cartes de risques géographiques qui distinguent les régions en fonction de la mesure dans laquelle les ASS ont la capacité de traiter le problème efficacement.
- Recueillez des données sur les incidents impliquant des acteurs de la criminalité organisée. Établissez des graphiques pour observer les tendances et les corrélations. Créez des cartes des risques et placez des marqueurs statiques, le cas échéant.
- Collectez des données et fournissez une expertise des intérêts économiques des acteurs du crime organisé et des tactiques qu'ils utilisent pour influencer l'agenda politique. Cartographiez les régions qui subissent le plus l'influence des acteurs du crime organisé, que ce soit par l'utilisation de moyens violents ou par l'asservissement de l'État.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

4. Situation socioéconomique

Introduction

Il existe des preuves solides des liens entre pauvreté, inégalités et violence politique, en particulier en ce qui concerne la violence liée aux élections (Krug *et al.* 2002, p. 37). Dans les pays du G5 Sahel, comme dans toute l'Afrique de façon générale, les élections sont au cœur de l'accès aux ressources que procure l'appareil de l'État et c'est cet enjeu qui fait des élections un moment critique pour des régimes politiques fragiles. La pauvreté accroît les tensions sur des différends moins graves, tels que ceux concernant les procédures électorales, qui peuvent conduire à des actions violentes. En outre, ceux qui ont peu à perdre sont facilement mobilisables pour commettre des violences (Laakso 2007, p. 228-30). La pauvreté crée également un terrain favorable à la contestation des résultats électoraux et à l'acceptation de pratiques de corruption électorale, aussi bien pendant les campagnes que lors des journées électorales (Conseil de sécurité des Nations Unies 2019). L'absence de politiques globales et instruments juridiques visant à lutter contre les inégalités sociales ainsi que le très faible niveau d'accès aux services publics de base par les populations contribuent à alimenter cette dynamique.

Cas empiriques

Tchad : élection présidentielle de 2016

La Mission d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a fait état de protestations politiques et de troubles sociaux persistants principalement liés à la détérioration des conditions socioéconomiques à l'approche de l'élection présidentielle de 2016 au Tchad (Union africaine 2016). L'élection s'est déroulée dans un contexte de crise financière et de récession aiguës, accentuées par une guerre coûteuse contre le groupe terroriste Boko Haram à sa frontière ouest (Freland 2019) et par la baisse du cours du pétrole dont l'économie tchadienne dépend fortement (Banque mondiale). La détérioration des conditions socioéconomiques a également alimenté la contestation des résultats proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le vice-président de cette Commission électorale a démissionné et les candidats déclarés perdants ont en effet contesté la crédibilité du taux de participation officiel (76,11 %) ainsi que l'intégrité des opérations de dépouillement (Duhem 2016b). Pour ces acteurs, l'explosion de la pauvreté, des inégalités et du chômage des jeunes, de la corruption des élites au pouvoir ainsi que l'absence de politiques nationales pour répondre à ces défis ont diminué l'intérêt de l'électorat pour le scrutin présidentiel et l'a encouragé à penser que les résultats annoncés relèvent de la fraude.

Mali

L'analyse des différentes élections au Mali depuis 1992 révèle que l'état de pauvreté généralisée est un vecteur de valorisation de l'argent dans les élections. Une campagne électorale se gagne dans le pays non par la qualité d'un programme, le nombre de rassemblements ou de tracts distribués, mais plutôt par les espèces sonnantes et trébuchantes et par les réalisations physiques au profit de l'électorat. Les populations ne votent pas en fonction des programmes des partis politiques et des candidats, mais plutôt dans le but d'avoir accès à des moyens financiers qui leur permettront de subvenir à leurs besoins¹. Dans une récente publication du journal en ligne *Médiapart* intitulée « Mali, la politique de la faim. Un repas, une voix », on peut lire qu'au Mali, « on ne gouverne pas les individus, on gouverne les ventres ». Le système démocratique répond à la nécessité d'« un repas, une voix » et non plus au principe de « un homme, une voix ». Les populations sont facilement manipulables et réduites à des objets électoraux pour les nombreux partis politiques qui exploitent leur misère à des fins électorales. Les femmes et les jeunes sont les plus touchés par cette situation (Cissé 2018). La permissivité et les lacunes des législations sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales aggravent ce problème.

Indicateurs observables

1. Le degré d'exhaustivité des politiques et instruments juridiques visant à lutter contre les inégalités sociales.
2. L'existence de législations réglementant les sources de financement des partis politiques et les dépenses de campagne électorale.
3. Le niveau d'offre de services sociaux de base aux populations défavorisées des zones rurales.
4. Les restrictions d'accès à la terre, à l'alimentation, aux ressources et aux autres produits de base pour la population en général, ou pour la population de régions spécifiques ou de groupes privés de leurs droits.
5. Des niveaux de chômage élevés ou en hausse, en particulier chez les jeunes.
6. L'existence de ressources et de capacités institutionnelles pour s'occuper de la sécurité sociale et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, en particulier au sein des groupes privés de leurs droits et des régions marginalisées du pays.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Procédez à une analyse des instruments juridiques qui traitent des inégalités sociales. Examinez leur impact sur les différents groupes sociaux (en particulier les jeunes et les femmes) et cartographiez les domaines dans lesquels ces groupes peuvent représenter un risque pour les élections.
- Établissez une liste des différents programmes sociaux mis en œuvre et analysez-les.
- Compilez des données statistiques antérieures et actuelles sur la pauvreté, les inégalités et le chômage élevé/en hausse et examinez comment ces conditions peuvent déclencher ou contribuer à déclencher la violence liée aux élections. Produisez et analysez des cartes de risques et des tableaux de tendances.

- Compilez les informations de la presse concernant la situation économique et analysez la terminologie utilisée pour aborder la situation économique des groupes défavorisés, par exemple s'il existe des indications de propos incendiaires ou visant à l'intimidation. Faites la distinction entre les différents organes de presse, leur couverture géographique, les propriétaires des publications et les victimes. Cartographiez et observez les tendances ainsi que l'ampleur du problème.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

Notes

1. Étude nationale sur le coût financier des campagnes électorales et des mandats électifs au Mali, réalisée par ODYSSEE-Mali (Observation des dynamiques sociales, spatiales et expertise endogène) pour le compte de l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD).

5. Violations des droits humains

Introduction

Les violations des droits civils et politiques des citoyens représentent un risque externe majeur de violence pour tous les processus électoraux. Ces violences peuvent prendre trois grandes formes dans les États du Sahel. Il s'agit tout d'abord de la suppression de la vie politique à l'approche des scrutins, ce qui se traduit par l'arrestation et la détention d'opposants, les plus notoires de préférence, sous différents prétextes. Cet état de fait alimente les critiques récurrentes des candidats de l'opposition quant à l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir en place. Il s'agit ensuite du cloisonnement des espaces d'expression publique et des restrictions apportées à la liberté d'association de la population. Dans le même ordre d'idées, il s'agit également du contrôle et de la mise à l'arrêt d'Internet et des réseaux sociaux pendant les élections et juste après, afin d'empêcher l'opposition de s'organiser (Association pour le progrès des communications 2019). Enfin, il convient de mentionner la tendance à la déclaration de l'État d'urgence et à l'adoption de législations d'exception pour faire face à des situations d'urgence – menaces terroristes ou épidémies. L'État d'urgence et les législations d'exception avant les élections coïncident souvent avec les violences ou les situations politiques fragiles (institutions faibles, tensions communautaires, manque de confiance en l'autorité publique, rivalités intraétatiques) susceptibles de provoquer une nouvelle crise ou exacerber les crises existantes.

Cas empiriques

Tchad : élection présidentielle de 2016

À l'approche des élections tchadiennes de 2016, le gouvernement du président Idriss Deby a cloisonné les espaces d'expression de l'opposition en réponse aux protestations et aux manifestations constantes pendant la campagne électorale. Quatre leaders issus de la société civile ont été arrêtés pour avoir planifié des manifestations contre la candidature du président au pouvoir. Chacun d'entre eux a été condamné à quatre mois d'emprisonnement. Les représentants de la société civile se sont retirés de la CENI et la capitale a entamé une grève générale en signe de protestation. L'ambassade du Tchad à Paris a également fait l'objet d'une occupation pacifique (Jeune Afrique 2016b, 2016c, 2016d). Un chef de l'opposition a affirmé avoir été détenu pendant dix jours en amont de l'élection, après quoi, craignant pour sa sécurité, il a fui vers la France (Duhem 2016c). De plus, l'élection présidentielle de 2016 a été marquée par une controverse sur la disparition de plusieurs membres des forces de sécurité et de défense. Selon la presse, 40 membres de la police et de l'armée ont disparu le

9 avril, le jour de l'élection, parce qu'ils auraient voté contre Idriss Deby (Amnesty International 2016). Les autorités ont déclaré que ces soldats avaient été envoyés en mission, mais selon le principal candidat de l'opposition et un certain nombre d'autres sources, les forces de défense et de sécurité se sont vu refuser le vote à bulletin secret et quiconque ne suivait pas la consigne de voter pour Deby était emprisonné (Duhem 2016a).

Niger : élections présidentielles de 2016

Au Niger, le gouvernement du président Mahamadou Issoufou a été largement accusé de faire preuve d'« autoritarisme » et de répression de l'opposition à l'approche des élections présidentielles de 2016, surtout à la suite de l'emprisonnement du principal candidat de l'opposition, Hama Amadou, dont le parti, avec la Coalition pour l'alternance qui le soutenait, a décidé de boycotter le scrutin du second tour, qualifié de « bricolage électoral ». La coalition a annoncé ne pas reconnaître les résultats qui sortiraient des urnes et appelé à la tenue de nouvelles élections. Le pouvoir, quant à lui, espérait mobiliser ses partisans afin d'asseoir la victoire annoncée du président en place (Institut d'études de sécurité 2016). La campagne électorale avait également été marquée par de nombreuses arrestations de manifestants ainsi que de violences de la part des forces de sécurité contre les militants des partis d'opposition. Les dirigeants de l'opposition, qui qualifiaient la situation de « parodie électorale », ont refusé de signer le Code de conduite électorale.

Mauritanie : élections présidentielles de 2019

L'Union pour la République (UPR), au pouvoir en Mauritanie, détient une longue expérience de répression de la dissidence pendant et après les campagnes électorales. La connexion à Internet a été suspendue dès le lendemain du scrutin présidentiel de 2019, pour n'être rétablie que dix jours plus tard (Human Rights Watch 2020 ; Reporters sans frontières RSF 2019). L'opposition a organisé le même jour une manifestation pour contester le résultat officiel. Cette dernière a été violemment réprimée et une centaine de manifestants ont été arrêtés, dont 13 ont été emprisonnés pour des motifs tels que « trouble à l'ordre public ». Les quartiers généraux de campagne de trois candidats de l'opposition ont été fermés de force et un militant a déclaré à Human Rights Watch que son téléphone et son ordinateur avaient été confisqués et qu'il avait été contraint de signer un engagement à cesser les activités qui encourageaient la violence et les opinions extrêmes (BBC Afrique 2019 ; Human Rights Watch 2019c). Les autorités mauritaniennes ont été accusées de recourir à des tactiques similaires concernant la répression des manifestations et les arrestations de militants de l'opposition et de journalistes lors des élections municipales de 2018 et du référendum constitutionnel de 2017 (Amnesty International 2018, [n.d.] ; OHCHR 2017).

Mali : élection présidentielle de 2018

Lorsque les résultats de l'élection présidentielle de 2018 au Mali ont été rendus publics, un rassemblement pacifique organisé par le Front de sauvegarde de la démocratie (FSD) et la Coalition des forces patriotiques (COFOP) a été violemment réprimé par les forces de sécurité, qui ont délibérément jeté des grenades lacrymogènes sur les dirigeants de l'opposition. Réagissant à la répression, le Secrétaire général de l'ONU a déploré l'interdiction par le pouvoir de la tenue de manifestations des partis de l'opposition, rappelant l'importance d'un dialogue politique inclusif au Mali. Il a également appelé le gouvernement malien à assurer la protection des droits humains fondamentaux et notamment la liberté d'expression et de manifester pacifiquement, y compris dans le cadre de l'état d'urgence en vigueur à l'époque (MINUSMA 2018). La période de l'entre-deux tours a été marquée par la fermeture administrative de la radio d'opposition, Renouveau FM, sur décision du Gouverneur du district de Bamako, sans intervention en premier ressort de la Haute autorité de la communication (HAC), pourtant clairement habilitée. Cette période a

également été marquée par le ralentissement du débit de la connexion Internet, rendant les réseaux sociaux quasi inaccessibles. Un cas de torture et de mauvais traitements présumés à l'encontre d'un employé de la société Smart Media a été rapporté par l'équipe de campagne du candidat Soumaïla Cissé. La Commission nationale des droits humains a mené une enquête et confirmé que ces actes constituaient une atteinte grave aux droits fondamentaux. Elle a invité les autorités compétentes à mener des enquêtes et traduire les auteurs en justice (Mission d'observation électorale de l'Union européenne 2018).

Indicateurs observables

1. Le nombre de cas historiques et récents de violations des droits humains liées aux processus électoraux et dépassant le contexte électoral, en particulier lorsqu'elles sont associées à des intérêts politiques et qu'elles impliquent des acteurs politiques en tant que victimes ou responsables, ainsi que des journalistes, des militants de la société civile, des intellectuels et autres.
2. L'existence d'un cadre juridique adéquat, de procédures et de formations visant à garantir le contrôle et les mécanismes de redevabilité des actions du secteur de la sécurité.
3. La mesure dans laquelle les responsables de violations des droits humains sont poursuivis, y compris dans le cadre du système pénal ordinaire et militaire.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Collectez des données historiques et actuelles sur la situation, y compris des statistiques, des rapports, des cartes et d'autres informations pertinentes provenant de sources multiples telles que des sources gouvernementales, de la société civile et universitaires. Si les données sont incomplètes, organisez la collecte de données par le biais d'enquêtes et d'entretiens avec différents groupes sociaux. Veillez à l'égalité de la représentation des genres. Distinguez les violations des droits humains aux connotations politiques, ethniques, religieuses, liées au genre et autres. Créez des cartes pour montrer l'étendue des violations des droits humains. Placez des marqueurs statiques pour indiquer l'emplacement géographique des incidents. Tracez et comparez les lignes de tendance. Présentez les données en colonnes pour les catégories respectives (par exemple, victimes/responsables).
- Recueillez et analysez les dispositions et procédures juridiques définissant les règles d'engagement des ASS. Analysez la formation des ASS en matière de compréhension et de respect des droits humains, en particulier des droits et règlements liés aux processus électoraux.
- Menez des sondages auprès de la population à l'échelle nationale et régionale pour mesurer le niveau de confiance dont jouissent les ASS et le gouvernement. Cartographiez les zones où la confiance dans les ASS est faible et où les mesures prises sont insuffisantes pour garantir qu'elles disposent de la capacité et des connaissances nécessaires en matière de prévention des violations des droits humains.
- Recueillez des données sur les poursuites engagées dans les cas de violation des droits humains par le système pénal ordinaire et militaire. Établissez des graphiques sur les affaires et les décisions de justice. Cartographiez les régions où ont lieu la plupart des procédures judiciaires. Incluez des données sur l'absence de poursuites judiciaires pour les violations des droits humains.

- Effectuez un examen approfondi des politiques et instruments juridiques adoptés pendant l'état d'urgence pour faire face à la pandémie de COVID-19 et de leur impact sur le processus électoral dans le pays.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

6. Exclusion sociale et politique

Introduction

L'exclusion d'une minorité ou de groupes marginalisés des processus politiques constitue souvent une forte incitation à la violence (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme 2010, p. 13-16). En outre, les caractéristiques associées à ces groupes (appartenance ethnique, croyances religieuses, langue, âge, situation géographique ou préférences sexuelles) ont souvent été utilisées pour davantage les stigmatiser et les aliéner avant, pendant et après les élections (Laakso 2007, p. 224-52). La mobilisation de la haine interethnique par les élites politiques en est souvent un exemple (Marmot et Wilkinson 2005, p. 1-2). L'exclusion sociale et politique dont souffrent les jeunes, les femmes et différentes minorités est d'un impact considérable sur la stabilité sociopolitique des États de la région du Sahel. Les carences des espaces politiques, sociaux et économiques des communautés du Sahel représentent des facteurs de risque susceptibles de générer des conflits pendant les cycles électoraux (Lewis 2019 ; Drange 2019). Le degré de désillusion au sein du grand public est élevé, en raison de l'incapacité des gouvernements du Sahel à protéger leurs citoyens ou à rendre la justice.

Cas empiriques

Mauritanie

La Mauritanie a été le dernier pays à abolir l'esclavage, en 1981, mais des dizaines de milliers de personnes, principalement la minorité haratine (le groupe ethnique afro-mauritanien) continuent à travailler dans l'asservissement sans possibilité de liberté, d'instruction ni de salaire (Kousmate 2018 ; Marlin et Matthewson 2015). L'Indice mondial de l'esclavage, qui mesure le travail forcé et le mariage forcé, estime que 90 000 personnes vivent actuellement dans un état « d'esclavage moderne » en Mauritanie, soit 2,4 % de la population (Human Rights Watch 2020). L'esclavage a constitué un thème de campagne majeur des élections les plus récentes en Mauritanie (2019), notamment dans le camp du militant antiesclavagiste Biram Dah Abeid, l'un des favoris de l'élection présidentielle de 2014. Le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UPR), a imposé des mesures interdisant de voter un groupe de 15 000 esclaves haratines et a bloqué à plusieurs reprises l'enregistrement du parti Résurgence du mouvement abolitionniste (IRA), dirigé par Biram (Gorman 2019). Les militants antiesclavagistes sont fréquemment arrêtés et emprisonnés pendant et après les campagnes électorales (Amnesty International 2018). Mohamed Ould Ghazouani, élu président en 2019, tente d'atténuer l'exclusion sociale et politique en impliquant Biram, arrivé en

deuxième position, et son parti dans les consultations politiques relatives aux réformes de l'État qui ont cours dans le pays (Sidiya 2019). Toutefois, le rétablissement de la confiance entre le pouvoir et le groupe haratine va probablement se révéler très problématique.

Burkina Faso, Mali, Niger

Ces dernières années, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont été confrontés à une série d'événements déclencheurs de conflits liés à l'exclusion sociale et politique. Ces déclencheurs de conflits comprennent notamment la violence politique et le problème de l'évaluation des réparations dues aux victimes de violations massives des droits humains, comme ce fut le cas au Mali eu égard aux victimes de la Révolution de mars 1991 et au Burkina Faso après la transition politique de 2014. On rangera également dans cette catégorie de déclencheurs de conflits affectant la cohésion sociale la marginalisation sociale et politique des femmes et des jeunes, particulièrement dans les zones rurales. Enfin, l'exclusion sociale et politique touche certains groupes communautaires – comme les Peuls – qui se considèrent victimes de stratégies de marginalisation par les autres communautés et insuffisamment défendus par les États du Sahel. Le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont mis en place des institutions spécifiques chargées d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes visant à rétablir ou encourager la cohésion sociale et la sécurité des communautés – notamment en établissant des systèmes de justice transitionnelle. Cependant, il est difficile pour ces institutions de mener à bien leur mission dans un contexte d'aggravation de la situation sécuritaire et de méfiance généralisée envers l'État. Plusieurs personnes ayant participé à la Troisième Conférence sur le renforcement des relations de confiance entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et la population dans la zone du G5 Sahel, organisée par le Secrétariat permanent du G5 Sahel à Ouagadougou le 20 janvier 2020, ont reconnu que ces déclencheurs de conflits constituent de graves menaces pour la tenue d'élections inclusives, libres, régulières et transparentes dans les États de la région en 2020 et 2021 (Secrétariat permanent du G5 Sahel).

Indicateurs observables

1. La mesure dans laquelle les minorités sont exclues de la citoyenneté et des droits constitutionnels et légaux dont jouissent les groupes communautaires dominants.
2. Le degré d'impunité, en particulier en ce qui concerne la violence politique et les violations des droits humains ainsi que les actes criminels visant les groupes minoritaires.
3. L'existence d'institutions ou d'instruments juridiques adéquats et efficaces pour l'intégration sociale.
4. L'existence de rivalités de longue date entre différents groupes ethniques, religieux, linguistiques ou culturels qui ont dégénéré par le passé et pris des formes violentes en période électorale.
5. L'utilisation d'un discours provocateur par les responsables politiques ou autres et les médias à l'égard des groupes minoritaires/marginalisés.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Effectuez une analyse exhaustive des cas d'atteintes aux droits constitutionnels de citoyenneté des groupes minoritaires et marginalisés. Identifiez les groupes particuliers

qui sont confrontés à différents types d'exclusion sociale et politique. Cartographiez les zones géographiques touchées.

- Analysez les ressources et la capacité des institutions étatiques à empêcher et sanctionner les atteintes aux droits constitutionnels des groupes minoritaires et marginalisés.
- Analysez les ressources et la capacité des institutions de l'État à promouvoir un programme de restauration de la cohésion sociale et d'amélioration de la situation des minorités et des groupes marginalisés. Cartographiez les domaines dans lesquels les efforts sont concentrés et indiquez les résultats.
- Collectez statistiques, rapports, cartes et autres informations pertinentes auprès d'organisations reconnues (par exemple auprès d'ONG de défense des droits humains, d'organes de presse) concernant les actions violentes et non violentes visant les minorités et les groupes marginalisés. Collectez des données sur les procédures judiciaires et les décisions y afférentes. Menez des entretiens et des enquêtes auprès des groupes cibles (par exemple les communautés ethniques, religieuses ou autochtones). Cartographiez les régions à risque et les lieux d'incidents et créez des tableaux de tendances afin de mieux comprendre les régions et les tendances critiques.
- Examinez les archives historiques et actuelles des conflits, des différends et des tensions entre les différents groupes ethniques, religieux, linguistiques et culturels du pays, ainsi que leurs liens avec les acteurs armés non étatiques. Utilisez les rapports et les informations des médias, et menez des entretiens avec des spécialistes. Cartographiez les régions à risque et les lieux d'incidents et créez des tableaux de tendances afin de mieux comprendre les régions et les tendances critiques.
- Procédez à l'analyse du discours tenu dans la presse pour déterminer dans quelle mesure les minorités ou les groupes marginalisés sont blâmés par les dirigeants politiques et autres pour les défis politiques ou économiques actuels auxquels l'État est confronté. Cartographiez les régions, les médias et autres entités faisant usage de ce type de discours et la fréquence et les tendances des incidents.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

7. Agriculteurs, éleveurs et changement climatique

Introduction

Pour une grande partie, l'augmentation des violences intercommunautaires relève des conflits au sujet des terres, de l'eau et des ressources entre agriculteurs et éleveurs. Or, ce conflit s'aggrave, en partie en raison des incidences du changement climatique et de la rapidité de la croissance démographique. On prévoit que la population de la région du Sahel devrait presque doubler d'ici 2040 (Kwasi *et al.* 2019). La région du Sahel compte le plus grand nombre de personnes touchées de manière disproportionnée par le réchauffement climatique, notamment en raison du fait que 70 % des habitants d'Afrique de l'Ouest dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance (Nations Unies 2019 ; Chambas 2020). Dans cette région, la température augmente une fois et demie plus vite que la moyenne mondiale, ce qui entraîne des sécheresses plus longues, des précipitations irrégulières et l'érosion des sols. Les Nations Unies estiment que 80 % des terres arables de la région sont dégradées (USAID 2017 ; Muggah et Luengo Cabrera 2019). Combinée à la sécheresse, l'augmentation des prélèvements d'eau à des fins d'irrigation a entraîné une diminution de 90 % de la superficie du lac Tchad, source de revenus et de nutrition pour des millions d'habitants (Krampe 2017). Les effets du changement climatique exacerbent les conflits intercommunautaires au Mali comme au Niger, ce qui se traduit par une aggravation de la pauvreté, un affaiblissement des services publics et un bouleversement des moyens de subsistance traditionnels. Les tensions qui opposent depuis toujours les communautés d'éleveurs aux agriculteurs s'intensifient en raison du changement climatique, conséquence de l'amenuisement des terres arables et des sources d'eau disponibles (CICR 2019). La pression croissante exercée sur les terres par les tendances climatiques et démographiques, combinée à des conflits armés créant de fait des « zones interdites », a envenimé les relations entre agriculteurs et éleveurs qui ont toujours partagé les terres du Sahel, ce qui a entraîné des épisodes de violence intercommunautaire (Tall 2018 ; Conseil de sécurité des Nations Unies 2019). Ces violences sont à l'origine des déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays qui, dans plusieurs cas, ont modifié le bien-fondé du découpage électoral, notamment en ce qui concerne les inscriptions sur les listes électorales, les campagnes, les opérations électorales et le contrôle de l'impartialité des votes (Bathily 2019).

Cas empiriques

Burkina Faso, Mali et Niger

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, les effets du changement climatique exacerbent la violence et les conflits entre les communautés qui sont liés à la rareté des ressources, à la diminution des terres arables et à l'imprévisibilité de l'approvisionnement en eau. Le groupe de recherche Armed Conflict Location & Event Data Project a constaté que le Mali avait enregistré 1 686 décès liés aux conflits communautaires en 2018, contre 949 en 2017 et 320 en 2016. La concurrence pour les terres et les ressources naturelles s'est faite de plus en plus rude, en particulier entre les différentes communautés du nord et de l'est du Burkina Faso, où la croissance démographique crée une demande accrue de terres, tandis que le changement climatique dégrade la qualité des terres disponibles. Cette compétition pour la terre au Burkina Faso s'exprime particulièrement dans le conflit entre les Peuls, qui sont éleveurs, et les Mossi, principalement agriculteurs. Les groupes islamistes extrémistes ont souvent exacerbé ces tensions locales en commettant des violences déclenchant par la suite une réaction en chaîne de représailles. Ils agissent ainsi dans le but de stimuler le recrutement et de se positionner comme prestataires de sécurité et de services locaux. La violence s'est également étendue du nord au centre du Mali et le long des frontières entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso (ACLEED 2020). Cette violence et ces conflits ont entraîné un exode rural croissant et un nombre élevé de personnes déplacées à l'intérieur du pays, voire réfugiées, ce qui affecte certains des éléments clés du cycle électoral dans ces États, tels que le découpage électoral, l'établissement des listes électorales, la formation et l'éducation civique de l'électorat, ainsi que les campagnes électorales. Ils ont également un impact sur les conditions d'exercice du droit de vote le jour du scrutin ainsi que sur la vérification des résultats (Chambas 2020, Cooper et Price 2020). Il est urgent de prendre des mesures proactives face à ces risques.

Indicateurs observables

1. La mesure dans laquelle les régions d'un État sont exposées ou soumises aux risques environnementaux causés par le changement climatique, tels que les sécheresses ou les inondations.
2. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et réfugiées.
3. Le nombre et la nature des conséquences des changements climatiques, telles que la déstabilisation politique, les crises humanitaires, la hausse de la criminalité, les pertes économiques et la destruction des infrastructures.
4. L'existence et la qualité des systèmes locaux, nationaux et régionaux d'alerte précoce, de réduction des risques et de réaction aux catastrophes environnementales et naturelles.

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

- Collectez des données historiques, notamment des statistiques, rapports, cartes et autres informations pertinentes sur les changements climatiques, les catastrophes environnementales et naturelles. Ventilez les données pour identifier les cycles de survenance des catastrophes, les schémas saisonniers/calendaires et les régions

touchées. Créez des cartes de risques géographiques. Créez des graphiques montrant les tendances pour démontrer les risques saisonniers.

- Collectez des données historiques, notamment des statistiques, rapports, cartes et autres informations pertinentes sur les conflits intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs.
- Recueillez des données historiques sur les conséquences des catastrophes environnementales et naturelles. En particulier, analysez les cas où une catastrophe a déclenché une forme d'instabilité politique. Collectez des données et analysez les autres effets des catastrophes sur les processus électoraux, tels que l'incapacité à organiser des élections dans une circonscription ou un lieu particulier en raison d'une catastrophe ; et l'impact négatif d'une catastrophe sur la participation des citoyens, en particulier si certains groupes ont été touchés. Cartographiez les régions où les catastrophes peuvent faire échouer les processus électoraux ou leur nuire.
- Analysez les capacités et la préparation des États de l'ensemble de la région à répondre aux menaces et aux catastrophes environnementales et naturelles actuelles. Cartographiez les régions concernées.
- Ventilez les données selon le genre et évaluez l'impact sur les femmes.

Bibliographie

- Africa CDC, Coronavirus disease 2019 (COVID-19) [Maladie du coronavirus 2019 (COVID-19)], <<https://africacdc.org/covid-19/>>, consulté le 11 mai 2020
- , « The potential limits of peace agreements: Colombia and Mali » [Les limites potentielles des accords de paix : Colombie et Mali], 11 février 2019b, <<https://www.accord.org.za/conflict-trends/the-potential-and-limits-of-peace-agreements/>>, consulté le 26 février 2020
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), « Climate change risk profile: West Africa Sahel » [Profil de risque du changement climatique : Afrique de l'Ouest Sahel], Fiche d'information régionale, avril 2017, <<https://www.climatelinks.org/resources/climate-change-risk-profile-west-africa-sahel>>, consulté le 25 février 2020
- Alihodzic, S., Enguélégué, M. et Hassan, I., *Guide to Risk Factors for Elections in the G5 Sahel Region: Factors Internal to the Electoral Processes* [Gestion des risques électoraux dans la région du G5 Sahel : Guide sur les facteurs interne], IDEA Internationale, Stockholm, 2020, <<https://doi.org/10.31752/idea.2020.32>>
- Alihodzic, S., Matatu, N., Raffoul A. (dir.), *Timing and Sequencing of Transitional Elections: Case Studies* [Calendrier et enchaînement des élections transitoires : Études de cas], IDEA International, Stockholm, 2019), <<https://doi.org/10.31752/idea.2019.13>>
- Alihodzic, S. et Uribe Bircher, C., *Electoral Risk Management Tool: External Factors Guide* [Outil de gestion des risques électoraux : guide des facteurs externes], IDEA International, Stockholm, 2018, <<https://doi.org/10.31752/idea.2018.45>>
- Amnesty International, « Chad: Light must be shed on the fate of missing people » [Tchad : la lumière doit être faite sur le sort des personnes disparues], 29 avril 2016, <<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/04/chad-light-must-be-shed-on-the-fate-of-missing-people/>>, consulté le 25 février 2020
- , « Mauritania 2017/2018 » [Mauritanie 2017/2018], [n.d.], <<https://www.amnesty.org/en/countries/africa/mauritania/report-mauritania/>>, consulté le 25 février 2020.
- , « Mauritanie. L'arrestation d'un chef de l'opposition, d'un militant et de deux journalistes inquiète à l'approche des élections », 15 août 2018, <<https://>>

www.amnesty.org/en/latest/news/2018/08/mauritania-arrests-of-opposition-leader-two-journalists-point-to-worrying-crackdown/, consulté le 25 février 2020

Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), « Democracy delayed: parliamentary elections insecurity in Mali » [Retard démocratique : l'insécurité des élections législatives au Mali], 6 juin 2019, <<https://www.acleddata.com/2019/06/06/democracy-delayed-parliamentary-elections-and-insecurity-in-mali/>>, consulté le 25 février 2020

—, « Ten conflicts to worry about in 2020 » [Dix conflits à craindre en 2020], 23 janvier 2020, <<https://www.acleddata.com/2020/01/23/ten-conflicts-to-worry-about-in-2020/#Sahel>>, consulté le 25 février 2020

Assanvo, W. *et al.*, « Violent extremism, organised crime and local conflicts in Liptako-Gourma » [Extrémisme violent, crime organisé et conflits locaux au Liptako-Gourma], Institut pour les études de sécurité, *West Africa Report no. 2*, décembre 2019, <<https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-eng-summary.pdf>>, consulté le 11 mai 2020

Association for Progressive Communications, « Internet shutdowns in Africa: “It is like being cut off from the world” » [Fermeture d’Internet en Afrique : « C’est comme être coupé du monde »], 16 janvier 2019, <<https://www.apc.org/en/news/internet-shutdowns-africa-it-being-cut-world>>, consulté le 25 février 2020

Banque mondiale, « La Banque mondiale au Tchad », février 2020, <<https://www.worldbank.org/en/country/chad/overview>>, consulté le 26 février 2020

La Banque mondiale au Tchad, « Vue d’ensemble », mis à jour le 29 octobre 2019, <<https://www.worldbank.org/en/country/chad/overview>>, consulté le 25 février 2020

BBC Afrique, « En Mauritanie, l’opposition crie sa colère », 23 juin 2019b, <<https://www.bbc.com/afrique/region-48737658>>, consulté le 25 février 2020

BBC News, « Niger election: Can a prisoner beat the president? » [Élections au Niger : un prisonnier peut-il battre le président ?], 19 février 2016, <<https://www.bbc.co.uk/news/world-africa-35594910>>, consulté le 25 février 2020

—, « Mali election: Militia mayhem threatens vote » [Élections au Mali : les milices menacent le scrutin], consulté le 26 juillet 2018, <<https://www.bbc.co.uk/news/world-africa-44886999>>, consulté le 25 février 2020

—, « Mauritania set for first democratic transition of power » [La Mauritanie se prépare à une première transition démocratique du pouvoir], 22 juin 2019a, <<https://www.bbc.co.uk/news/world-africa-48727282>>, consulté le 25 février 2020

Brancati D. et Snyder J.L., *Time to kill. The impact of election timing on postconflict stability* [Du temps à tuer. L’impact du calendrier électoral sur la stabilité post-conflit], 2012, <<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0022002712449328>>

Briscoe, I. et Goff, D., *Protecting Politics: Detering the Influence of Organized Crime on Elections* [Protéger la politique : réduire l’influence de la criminalité organisée sur les élections], IDEA International, Stockholm, 2016, <<https://www.idea.int/publications/>>

- catalogue/protecting-politics-deterring-influence-organized-crime-elections>, consulté le 25 février 2020
- Briscoe, I., *Crime after Jihad: Armed Groups, the State and Illicit Business in Post-conflict Mali* [Le crime après le djihad : groupes armés, État et commerce illicite dans le Mali d'après conflit], La Haye, Clingendael Institute, 2014
- Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, « Comprendre la violence électorale pour mieux la prévenir », 6 décembre 2017, <<https://unowas.unmissions.org/understanding-electoral-violence-better-prevent-it>>, consulté le 25 février 2020
- Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « 2019 Sahel Dashboard » [Tableau de bord du Sahel 2019], 14 novembre 2019, <<https://data2.unhcr.org/en/documents/download/72518>>, consulté le 25 février 2020
- , « Burkina Faso, aperçu de la situation humanitaire, 6 février 2020, <https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/20200127_apercu_de_la_situation_humanitaire_bfa_en.pdf>, consulté le 25 février 2020
- Cascais, A., « Niger's chance for a democratic transition of power » [Niger : une chance de transition démocratique du pouvoir], DW, 18 février 2020, <<https://www.dw.com/en/nigers-chance-for-a-democratic-transition-of-power/a-52413783>>, consulté le 25 février 2020
- Chambas, M., Représentant spécial des Nations Unies et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), « Briefing to the Security Council on the Report of the Secretary General on the activities of the United Nations Office for West Africa and the Sahel (UNOWAS) » [Briefing au Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire Général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)], 8 janvier 2020, <<https://unowas.unmissions.org/briefing-security-council-report-secretary-general-activities-united-nations-office-west-africa-7>>, consulté le 25 février 2020
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « Threat from African militant Islamist groups expanding, diversifying » [Extension et diversification de la menace des groupes islamistes militants africains], 18 janvier 2020, <<https://africacenter.org/spotlight/threat-from-african-militant-islamist-groups-expanding-diversifying/>>, consulté le 25 février 2020
- Cissé, M., « Mali, la politique de la faim : un repas, une voix Mediapart », 10 mars 2018, <<https://blogs.mediapart.fr/mamo-cisse/blog/100318/mali-la-politique-de-la-faim-un-repas-une-voix>>, consulté le 11 mai 2020
- Climate Centre, « UN : Sahel region one of the most vulnerable to climate change » [ONU : la région du Sahel est l'une des plus vulnérables au changement climatique], 14 novembre 2018, <<https://www.climatecentre.org/news/1066/un-sahel-region-one-of-the-most-vulnerable-to-climate-change>>, consulté le 25 février 2020
- Comité international de la Croix-Rouge, « Mali-Niger : changement climatique et conflits forment un cocktail explosif au Sahel », Communiqué de presse, 22 janvier 2019,

- <https://www.icrc.org/fr/document/mali-niger-changement-climatique-et-conflits-forment-un-cocktail-explosif-au-sahel-0>, consulté le 11 mai 2020
- Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (ECOWAS), Session extraordinaire de la conférence des chefs d’État et de gouvernement sur le terrorisme, « Communiqué final », 14 septembre 2019, <https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2019/09/communiqu%C3%A9-final-scanned.pdf>, consulté le 25 février 2020
- Conseil de sécurité des Nations Unies, « Rapport sur l’examen stratégique indépendant du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, 10 septembre-17 octobre 2019 », S/2019/890, 19 novembre 2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/890>, consulté le 11 mai 2020
- Cooper, R. et Price, R., *Unmet Needs and Opportunities for Climate Change Adaptation and Mitigation in the G5 Sahel Region* [Besoins non satisfaits et opportunités en matière d’adaptation au changement climatique et d’atténuation de ses effets dans la région du G5 Sahel], K4D Emerging Issues Report, Institute of Development Studies, Brighton, 2019, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5d5556be40f0b670654d8c82/EI27_Climate_change_and_the_G5_Sahel.pdf, consulté le 11 mai 2020
- Daniel, S., « Mali : timide début de campagne pour les élections législatives », RFI, 8 mars 2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200308-mali-timide-debut-campagne-elections-legislatives-bamako-nord-centre-insecurite>, consulté le 13 avril 2020
- Département d’État américain, *Country Report on Human Rights Practices 2016 – Burkina Faso* [Rapport national sur les pratiques relatives aux droits humains 2016 – Burkina Faso], 3 mars 2017, <https://www.ecoi.net/en/document/1395206.html>, consulté le 25 février 2020
- , « Burkina Faso Travel Advisory » [Burkina Faso : Conseils aux voyageurs], 26 novembre 2019, <https://travel.state.gov/content/travel/en/traveladvisories/traveladvisories/burkina-faso-travel-advisory.html>, consulté le 25 février 2020
- Devermont, J., *Politics at the heart of the crisis in the Sahel* [La politique au cœur de la crise du Sahel], Center for Strategic and International Studies, 6 décembre 2019, <https://www.csis.org/analysis/politics-heart-crisis-sahel>, consulté le 25 février 2020
- Diallo, T., « Low turnout in Mali election due to security fears, opposition charges fraud » [Faible participation aux élections au Mali en raison des craintes pour la sécurité, accusations de fraude par l’opposition], Reuters, 13 août 2018, <https://uk.reuters.com/article/uk-mali-election/low-turnout-in-mali-election-due-to-security-fears-opposition-charges-fraud-idUKKBN1KY15I>, consulté le 25 février 2020
- Drange, B., « The potential and limits of peace agreements: Colombia and Mali » [Potentiel et limites des accords de paix : la Colombie et le Mali], ACCORD, 11 février 2019, <https://www.accord.org.za/conflict-trends/the-potential-and-limits-of-peace-agreements/>, consulté le 13 avril 2020
- Duhem, V., « Tchad : des militaires ont-ils été arrêtés pour ne pas avoir voté en faveur d’Idriss Déby Itno ? », *Jeune Afrique*, 20 avril 2016a, <https://www.jeuneafrique.com/319220/politique/tchad-militaires-ont-ete-arretes-ne-vote-faveur-didriss-deby-itno/>, consulté le 11 mai 2020

- , « Présidentielle au Tchad : Idriss Déby Itno réélu pour un cinquième mandat », *Jeune Afrique*, 22 avril 2016b, <<https://www.jeuneafrique.com/319316/politique/presidentielle-tchad-idriss-deby-itno-reelu-cinquieme-mandat/>>, consulté le 11 mai 2020
- , « La France demande au Tchad “de faire toute la lumière” sur la disparition présumée de militaires », *Jeune Afrique*, 12 mai 2016c, <<https://www.jeuneafrique.com/325177/politique/france-demande-tchad-de-faire-toute-lumiere-disparition-presumee-de-militaires/>>, consulté le 26 février 2020
- France 24, « Low turnout for Mali election as violence mars poll » [Faible participation aux élections au Mali, en raison de la violence qui a gâché le vote], 30 juillet 2018, <<https://www.france24.com/en/20180730-low-turnout-mali-election-violence-presidential-keita-cisse-mopti/>>, consulté le 25 février 2020
- Freedom House, « Freedom in the World 2019: Mali » [Liberté dans le monde en 2019 : le Mali], 4 février 2019, <<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/>>, consulté le 25 février 2020
- Freland, F.-X., « Chad: Déby seeks stability at any price » [Tchad : Déby recherche la stabilité à tout prix], *The Africa Report*, 19 septembre 2019, <<https://www.theafricareport.com/17429/chad-deby-seeks-stability-at-any-price/>>, consulté le 11 mai 2020
- Gorman, Z., « Pursuing elusive stability in the Sahel » [À la poursuite d’une insaisissable stabilité au Sahel], Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) Backgrounder, 26 mars 2019, <<https://www.sipri.org/commentary/topical-backgrounder/2019/pursuing-elusive-stability-sahel/>>, consulté le 26 février 2020
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (OHCHR), « Mauritania: UN rights office voices concern about unrest ahead of constitutional referendum » [Mauritanie : le Bureau des droits de l’homme de l’ONU s’inquiète des troubles qui précèdent le référendum constitutionnel], 3 août 2017, <<https://news.un.org/en/story/2017/08/562742-mauritania-un-rights-office-voices-concern-about-unrest-ahead-constitutional/>>, consulté le 25 février 2020
- Human Rights Watch (HRW), « Rapport mondial 2019 – Mali : Événements 2018 », 17 janvier 2019a, <<https://www.hrw.org/fr/world-report/2019/country-chapters/325737/>>, consulté le 25 février 2020
- , « Les atrocités commises au Burkina Faso au nom de la sécurité risquent de grossir les rangs des terroristes », 12 juin 2019b, <<https://www.hrw.org/fr/news/2019/06/12/les-atrocites-commises-au-burkina-faso-au-nom-de-la-securite-risquent-de-grossir/>>, consulté le 25 février 2020
- , « Mauritanie : vague d’arrestations pour briser la contestation postélectorale », 23 juillet 2019c, <<https://www.hrw.org/fr/news/2019/07/23/mauritanie-vague-darrestations-pour-briser-la-contestation-postelectorale/>>, consulté le 25 février 2020
- , « Rapport mondial 2020 – Mauritanie : Événements 2019 », 13 janvier 2020, <<https://www.hrw.org/fr/world-report/2020/country-chapters/336710/>>, consulté le 25 février 2020

- Institut d'études de sécurité, « Turbulent elections in Africa in 2016: the need for truth telling from the AU » [Élections troublées en Afrique en 2016 : l'UA doit dire la vérité], 20 novembre 2016, <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/turbulent-elections-in-africa-in-2016-the-need-for-truth-telling-from-the-au>, consulté le 25 février 2020
- International Crisis Group (ICG), *Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne*, 5 décembre 2018, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/266-tchad-desamorcer-les-tensions-dans-la-bande-sahelienne>>, consulté le 25 février 2020
- , *Au Tchad, l'incursion des rebelles dévoile les fragilités du pouvoir*, 13 février 2019, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/au-tchad-lincursion-des-rebelles-devoile-les-fragilites-du-pouvoir>>, consulté le 25 février 2020
- , *Garder le trafic sous contrôle dans le Nord du Niger*, 6 janvier 2020a, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/niger/285-managing-trafficking-northern-niger>>, consulté le 25 février 2020
- , *Burkina Faso: Safeguarding elections amid crisis* [Burkina Faso : sauvegarder les élections dans un contexte de crise], 28 janvier 2020b, <<https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso/burkina-faso-safeguarding-elections-amid-crisis>>, consulté le 25 février 2020
- , *Huit priorités de l'Union africaine en 2020*, 7 février 2020c, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/african-union-regional-bodies/b151-eight-priorities-african-union-2020>>, consulté le 25 février 2020
- International Foundation of Electoral Systems (IFES), *Elections in Burkina Faso: 2017 municipal elections, Frequently asked questions* [Élections municipales au Burkina Faso 2017, Foire aux questions], 22 mai 2017, <https://www.ifes.org/sites/default/files/2017_ifes_burkina_faso_municipal_elections_faq.pdf>, consulté le 25 février 2020
- Jeune Afrique*, « Des Tchadiens occupent leur ambassade à Paris pour protester contre l'arrestation de quatre militants », 24 mars 2016a, <<https://www.jeuneafrique.com/313145/politique/tchadiens-occupent-ambassade-a-paris-protester-contre-larrestation-de-quatre-militants/>>, consulté le 26 février 2020
- , « Tchad : la grève générale pour la libération d'opposants largement suivie », 29 mars 2016b, <<https://www.jeuneafrique.com/314103/politique/tchad-greve-generale-liberation-dopposants-largement-suivie/>>, consulté le 26 février 2020
- , « Présidentielle au Tchad : la société civile se retire de la Commission électorale », 1^{er} avril 2016c, <<https://www.jeuneafrique.com/315066/politique/presidentielle-au-tchad-la-societe-civile-se-retire-de-la-commission-electorale/>>, consulté le 26 février 2020
- , « Sahel : l'armée nigérienne subit ses plus lourdes pertes à Chinagoder avec au moins 89 soldats tués », 12 janvier 2020a, <<https://www.jeuneafrique.com/880668/politique/sahel-larmee-nigerienne-subit-ses-plus-lourdes-pertes-a-chinagodar-avec-au-moins-89-soldats-tues/>>, consulté le 26 février 2020
- , « Tchad : les élections législatives fixées au 13 décembre », 15 février 2020b, <<https://www.jeuneafrique.com/896850/politique/tchad-les-elections-legislatives-fixees-au-13-decembre/>>, consulté le 25 février 2020

- Koné, H., « Where do Sahel terrorists get their heavy weapons? » [Où les terroristes du Sahel se procurent-ils leurs armes lourdes ?], Institut d'études de sécurité, 12 février 2020, <<https://issafrica.org/iss-today/where-do-sahel-terrorists-get-their-heavy-weapons>>, consulté le 25 février 2020
- Kousmate, S., « The unspeakable truth about slavery in Mauritania » [L'indicible vérité sur l'esclavage en Mauritanie], *The Guardian*, 8 juin 2018, <<https://www.theguardian.com/global-development/2018/jun/08/the-unspeakable-truth-about-slavery-in-mauritania>>, consulté le 26 février 2020
- Krampe, F., « The unfolding humanitarian crisis around Lake Chad: UN report falls short of naming environmental dimensions » [Crise humanitaire autour du lac Tchad : le rapport de l'ONU ignore les dimensions environnementales], Commentaire du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 19 septembre 2017, <<https://www.sipri.org/commentary/expert-comment/2017/unfolding-humanitarian-crisis-around-lake-chad-un-report-falls-short-naming-environmental-dimensions>>, consulté le 26 février 2020
- Krug E.C. *et al.*, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, 2002, <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619_fre.pdf;jsessionid=729F2304110BCA2CC49C5DFDFBF0DFA6?sequence=1>, consulté 25 février 2020
- Kwasi, S. *et al.*, *Prospects for the G5 Sahel Countries to 2040* [Perspectives pour les pays du G5 Sahel à l'horizon 2040], Institut d'études de sécurité, Pretoria, 2019, <<https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-25-1.pdf>>, consulté 25 février 2020
- Laakso L., « Insight into Electoral Violence in Africa » [Aperçu de la violence électorale en Afrique], in Basedau, M., Erdmann, G., Mehler, A. *et al.*, *Votes, Money and Violence. Political parties and elections in sub-Saharan Africa* [Votes, argent et violence. Partis politiques et élections en Afrique subsaharienne], Nordic Africa Institute Uppsala, 2007), <urn:nbn:se:nai:diva-492>, consulté le 6 juillet 2020
- Le Cam, « Au Mali, le difficile désarmement des milices », *Le Monde*, 10 avril 2019, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/10/au-mali-le-difficile-desarmement-des-milices_5448506_3212.html>, consulté le 11 mai 2020
- Lewis, R. J. B., « National Election Response Groups as infrastructures for peace: experiences from West Africa » [Les groupes de réponse aux élections nationales comme infrastructures pour la paix], ACCORD, 11 février 2019, <<https://www.accord.org.za/conflict-trends/national-election-response-groups-as-infrastructures-for-peace>>, consulté le 13 avril 2020
- Le Roux, P., *Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2 décembre 2019, <<https://africacenter.org/wp-content/uploads/2020/01/ASB36FR-Repondre-a-l'essor-de-l'extremisme-violent.pdf>>, consulté le 25 février 2020
- Maïga, I. et Maïga, K., « Mistrust taints Mali's polls » [La méfiance entache le scrutin au Mali], 24 août 2018, Institut d'études de sécurité, <<https://issafrica.org/iss-today/mistrust-taints-malis-polls>>, consulté le 25 février 2020

- Mareending, M., Chauzal, G. et Gorman, Z., « Mali holds presidential elections: Polls to the people, power to the incumbents » [Élections présidentielles au Mali : le scrutin au peuple, le pouvoir aux élus], Stockholm International Peace Research Institute, 24 juillet 2018, <<https://www.sipri.org/commentary/blog/2018/mali-holds-presidential-elections-polls-people-power-incumbents>>, consulté le 26 février 2020
- Marlin, R. et Mathewson, S., *Enforcing Mauritania's Anti-Slavery Legislation: The Continued Failure of the Justice System to Prevent, Protest and Punish* [Application de la législation antiesclavagiste de la Mauritanie : l'échec persistant du système judiciaire à prévenir, contester et punir], Minority Rights Group International, Londres, octobre 2015), <https://minorityrights.org/wp-content/uploads/2015/10/MRG_Rep_Maur2_Nov15_ENG_2.pdf>, consulté le 25 février 2020
- Marmot, M. et Wilkinson, R. G., « Poverty, Social Exclusion and minorities » [Pauvreté, exclusion sociale et minorités], in Marmot, M. et Wilkinson, R. G., *Social Determinants of Health* [Déterminants sociaux de la santé], Oxford Scholarship, Oxford, 2005, <DOI:10.1093/acprof:oso/9780198565895.003.10>
- Makhetha, M., Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Burkina Faso, « La réponse doit être multidimensionnelle, multisectorielle et régionale », UNOWAS Magazine, juin 2019, <https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/unowas_magazine_n8_fr_online.pdf>, consulté le 26 février
- MINUSMA, Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire Général sur l'élection présidentielle au Mali, Communiqué de presse, 28 juillet 2018, <<https://minusma.unmissions.org/declaration-attribuable-au-porte-parole-du-secretaire-general-sur-lelection-presidentielle-au-mali>>, consulté le 26 février 2020
- Mission d'observation électorale de l'Union européenne, Rapport final de la MOE UE Mali 2018, <https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/moe_ue_mali_2018_rapport_final1.pdf>, consulté le 25 février 2020
- Muggah, R. et Luengo Cabrera, J., « The Sahel is engulfed by violence. Climate change, food insecurity and extremists are largely to blame » [Le Sahel est submergé par la violence. Le changement climatique, l'insécurité alimentaire et les extrémistes sont largement responsables], Forum économique mondial, 23 janvier 2019, <<https://www.weforum.org/agenda/2019/01/all-the-warning-signs-are-showing-in-the-sahel-we-must-act-now/>>, consulté le 26 février 2020
- Nations Unies, « Special Representative calls upcoming West Africa, Sahel Elections “Litmus Test” for consolidating democratic gains, in briefing to security council » [Briefing au Conseil de sécurité : le Représentant spécial qualifie les prochaines élections en Afrique de l'Ouest et au Sahel de « test décisif » pour la consolidation des acquis démocratiques], 10 janvier 2019, <<https://www.un.org/press/en/2019/sc13660.doc.htm>>, consulté le 26 février 2020
- Nations Unies Ghana, « The UN and stakeholders discuss ways to prioritise violent-free elections » [L'ONU et les parties prenantes discutent des moyens de donner la priorité aux élections non violentes], 10 septembre 2019, <<https://ghana.un.org/en/17776-un-and-stakeholders-discuss-ways-prioritize-violent-free-elections>>, consulté le 25 février 2020

- Nyirabikali, G., « Mali Peace Accord: actors, issues and their representation » [Accords de paix au Mali : acteurs, enjeux et représentations], Stockholm International Peace Research Institute, 27 août 2015, <<https://www.sipri.org/node/385>>, consulté le 26 février 2020
- ODYSSEE-Mali (Groupe observation des dynamiques sociales, spatiales et expertise endogène), Étude nationale sur le coût financier des campagnes électorales et des mandats électifs au Mali, Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD), octobre 2019, <<https://nimd.org/wp-content/uploads/2019/11/RAPPORT-COUT-POLITIQUE-MALI.pdf>>, consulté le 11 mai 2020
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), « Sahel : Les gouvernements obtiennent des résultats positifs avec le soutien des Nations Unies », 26 février 2018, <https://www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2018/February/sahel_governments-achieve-positive-results-with-un-support.html>, consulté le 25 février 2020
- Radio France Internationale, « Présidentielle au Mali : retour sur une journée de vote dans le calme », 29 juillet 2018, <<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20180729-presidentielle-mali-suivez-journee-vote-election>>, consulté le 25 février 2020
- , « Mauritanie : l'opposant Biram Dah Abeid rencontre les autorités », 10 juillet 2019, <<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190710-mauritanie-opposant-biram-dah-abeid-rencontre-autorites>>, consulté le 11 mai 2020
- Reporters sans frontières, « Mauritanie : RSF demande le rétablissement d'Internet », 24 juin 2019, <<https://rsf.org/fr/actualites/mauritanie-rsf-demande-le-retablissement-dinternet>>, consulté le 25 février 2020
- Secrétariat permanent du G5 Sahel, « Préservation de la cohésion sociale et renforcement des relations de confiance Forces de défense et de sécurité (FDS) et populations », 21 janvier 2020, <<https://admin.g5sahel.org/preservation-de-la-cohesion-sociale-et-renforcement-des-relations-de-confiance-forces-de-defense-et-de-securite-fds-et-populations/>>, consulté le 11 mai 2020
- Sidiya, M., « Mauritanie : détails de la rencontre entre Ghazouani et Biram », Senalioune, 1^{er} octobre 2019, <<https://senalioune.com/mauritanie-detaills-de-la-rencontre-entre-ghazouani-et-biram/>>, consulté le 11 mai 2020
- Siegle, J. et Cook, C., « Assessing Africa's 2020 elections » [Évaluer les élections de 2020 en Afrique], Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 28 janvier 2020, <<https://africacenter.org/spotlight/highlights-africa-2020-elections/#burkinafaso>>, consulté le 25 février 2020
- Tall, O., « Herders vs farmers: resolving deadly conflict in the Sahel and West Africa » [Éleveurs contre agriculteurs : résoudre les conflits meurtriers au Sahel et en Afrique de l'Ouest], Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Insights, 18 avril 2018, <<https://medium.com/@OECD/herders-vs-farmers-resolving-deadly-conflict-in-the-sahel-and-west-africa-e096702b5055>>, consulté le 25 février 2020

Tobie, A. *et al.*, « Lessons from Mali's local elections » [Leçons tirées des élections locales au Mali], Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 13 décembre 2016, <<https://www.sipri.org/commentary/topical-backgrounder/2016/lessons-malis-local-elections>>, consulté le 26 février 2020

Union africaine (AU), « African Union electoral observation mission for the presidential election in Chad republic (10 April, 2016): Preliminary Declaration » [Déclaration préliminaire Mission d'observation électorale de l'Union africaine pour l'élection présidentielle en République TCHAD (10 avril 2016)], 13 avril 2016, <<https://au.int/fr/node/28815>>, consulté le 25 février 2020

United States Agency for International Development (USAID), « Climate change risk profile: West Africa Sahel » [Profil de risque du changement climatique : Afrique de l'Ouest Sahel], Fiche d'information régionale, avril 2017, <<https://www.climatelinks.org/resources/climate-change-risk-profile-west-africa-sahel>>, consulté le 25 février 2020

À propos des auteurs

Sead Alihodzic est responsable de programme au sein du Programme relatif aux processus électoraux d'IDEA International. Ses recherches portent sur les élections et les conflits, sous les angles particuliers de la prévention et de l'atténuation des violences liées aux élections et de la gestion des risques dans les élections.

Maurice Enguélégué est professeur de sciences politiques et a enseigné pendant 20 ans dans les universités françaises (Amiens, Bordeaux et Douai) et au Cameroun à l'Institut des relations internationales. Il a également travaillé pour le gouvernement français en tant que conseiller technique au cabinet du Premier ministre et chef de projet du ministère des Affaires étrangères « Promouvoir la gouvernance démocratique en Afrique ». M. Enguélégué a été le coordinateur de programme de l'Institut africain de la gouvernance (IAG) de mai 2008 à juillet 2013. Il a été directeur exécutif par intérim de l'IAG de juillet 2013 à septembre 2015. Il est chargé de programme principal au Bureau régional Afrique d'IDEA International depuis octobre 2015. Maurice Enguélégué est membre du Conseil consultatif de la Fondation Mo Ibrahim depuis 2012.

Idayat Hassan est responsable de programme au Centre pour la démocratie et le développement en Afrique de l'Ouest (CDD), où elle aide à développer et à mettre en œuvre des projets visant à promouvoir l'autonomisation et la démocratisation en Afrique de l'Ouest. Idayat a obtenu son Bachelor en droit à la Lagos State University, à Ojo, et détient un LL.M. en théorie du droit de l'Académie européenne de théorie du droit de Bruxelles. Depuis son admission au barreau du Nigéria, Idayat s'est centrée sur le plaidoyer juridique, la réforme légale, la transparence et la responsabilité, ainsi que les droits des groupes vulnérables.

Robin Watts est consultant chez International IDEA et contribue aux recherches sur les élections et la sécurité. Il détient une formation universitaire en histoire de l'Afrique subsaharienne, effectuée dans le cadre d'un diplôme conjoint de premier cycle en histoire et en économie. Watts participe également aux travaux d'International IDEA sur le financement électoral, la désinformation et le COVID-19.

À propos d'IDEA International

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie dans le monde, laquelle est à la fois une aspiration humaine universelle et un moteur du développement durable. Pour ce faire, nous contribuons à la mise en place, au renforcement et à la protection d'institutions et processus politiques démocratiques à tous les niveaux. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les processus, acteurs et institutions démocratiques sont non seulement inclusifs et responsables, mais suscitent également un développement durable qui bénéficie à tous.

En quoi consiste notre mission ?

Nos activités se concentrent sur trois grands domaines d'influence : les processus électoraux, les processus d'élaboration de la constitution, ainsi que la participation et la représentation politiques. L'égalité des sexes et l'inclusion, la sensibilisation au conflit et le développement durable sont autant de questions qui sont intégrées à l'ensemble de nos domaines d'intervention.

IDEA International œuvre sur plusieurs fronts : il fournit une analyse sur les tendances démocratiques mondiales et régionales ; produit des données comparatives relatives aux bonnes pratiques démocratiques internationales ; offre aux acteurs engagés dans les processus démocratiques une assistance technique et contribue au renforcement de leurs capacités en matière de réforme démocratique ; et engage un dialogue sur les questions qui relèvent du débat public sur la démocratie et sa mise en place.

Où sommes-nous basés ?

Notre siège se trouve à Stockholm et nous avons des bureaux régionaux et de pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. IDEA International est un observateur permanent auprès des Nations Unies.

<http://www.idea.int>

Les pays du G5 Sahel – Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger – organiseront des élections en 2020 et 2021. Ces élections se dérouleront dans un contexte où tous sont confrontés à de graves défis humanitaires et sécuritaires, aggravés par la fragilité de leurs institutions. La propagation de la pandémie de COVID-19 et ses impacts socio-économiques aggravent la situation et soulèvent même des questions sur la possibilité d'organiser des élections dans un environnement si volatil.

Ce guide a été développé pour aider les décideurs et les praticiens dans ce contexte.



IDEA International

Strömsborg

SE-103 34 Stockholm

Suède

Téléphone : +46 8 698 37 00

Courrier : info@idea.int

Site internet : <http://www.idea.int>

ISBN: 978-91-7671-325-9 (PDF)